

AVIS PUBLIC

ENTRÉE EN VIGUEUR RÈGLEMENTS 1653-15-2023 ET 1770-09-2023

AVIS est donné que lors de la séance tenue le 23 mai 2023, le conseil a adopté les règlements suivants :

- *Règlement 1653-15-2023 modifiant le Règlement 1653-00-2011 concernant la circulation et le stationnement;*
- *Règlement 1770-09-2023 modifiant le Règlement 1770-00-2019 relatif à la régie interne des comités et des commissions afin de constituer la commission d'aménagement et développement du territoire.*

Ces règlements entrent en vigueur selon la loi et peuvent être consultés sur le site internet de la Ville de Beloeil en cliquant sur le lien correspondant ci-dessous. Une copie peut également être obtenue en faisant la demande auprès de la Direction des affaires juridiques par téléphone au 450 467-2835, poste 2809 pendant les heures normales d'ouverture ou par courriel au greffe@beloeil.ca

Donné à Beloeil, ce 24 mai 2023.

MARILYNE TREMBLAY, avocate
Greffière

Consulter le règlement 1653-15-2023

Consulter le règlement 1770-09-2023

Télécharger l'avis public

